

Appel ARC 2012

Ce message est diffusé par les Présidents des Conseils de Recherche des universités de l'Académie universitaire 'Louvain'

Concerne : **Actions de Recherche Concertées 2012**

Echéance : **22 septembre 2011**

Personne de contact de la Coupole Recherche de l'Académie universitaire 'Louvain':

Mme Anouk DISTELMANS (010/47 92 53, anouk.distelmans@uclouvain.be)

Personne de contact pour les FUNDP : Mme Christine CULOT (081/72 57 05, christine.culot@fundp.ac.be)

Madame le Professeur,

Monsieur le Professeur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'appel aux projets susceptibles d'être financés pour la période 2012-2017 dans le cadre des Actions de Recherche Concertées.

Suite à l'adoption du décret en 2007 relatif au financement des FSR et ARC, les appels ARC sont désormais lancés au niveau de l'Académie universitaire 'Louvain'.

Si vous envisagez de déposer un projet, veuillez en avertir le Président du Conseil de recherche de votre université.

Les projets présentés, tout en respectant les critères d'excellence scientifique fixés par le décret, devront s'inscrire dans les priorités arrêtées le 25 juin 2007 par le Conseil de l'Académie universitaire 'Louvain', sur proposition de son Bureau et de la Coupole Recherche. Ces priorités sont :

- Qualité scientifique du projet ;
- Qualité scientifique et complémentarité méthodologique de l'équipe ;
- Caractère fondamental de la recherche ;
- A qualité égale, avantage aux projets :
 - Interdisciplinaires,
 - Emanant de plusieurs institutions de l'Académie ;
- Importance de la formation des chercheurs doctorants et post-doctorants ;
- Emergence d'équipes jeunes et/ou de thématiques nouvelles.

Le dépôt des manifestations d'intérêt, en vue d'une présélection, est fixé au **jeudi 22 septembre 2011**.

La procédure et la présentation du dossier sont proposées à l'adresse web suivante :
<http://www.fundp.ac.be/recherche/services/financement/ARC-FSR/ARC>

Seules les manifestations d'intérêt rédigées sur cette base feront l'objet d'un examen.

La sélection des manifestations d'intérêt sera effectuée par les Conseils de recherche des universités de l'Académie universitaire 'Louvain'. Les promoteurs des projets retenus seront invités à soumettre un dossier complet pour le mardi 15 novembre 2011.

Avec nos sentiments les meilleurs.

Pour la Coupole Recherche de l'Académie universitaire 'Louvain',

Prof. V. Yzerbyt,
Président du Conseil
de recherche UCL

Prof. F. Ost,
Président du Conseil
de recherche FUSL

Prof. P. Toint
Président du Conseil
de recherche FUNDP

Prof. M. Gérard
Président du Conseil
de recherche FUCAM